



Syndicat UNSA Territoriaux Ville de Marseille

**Déclaration sur dossier
CST du 10 JUIN 2025**

Dossier en com - BILAN FORMATION 2024

En premier lieu, l'effort didactique entrepris dans la présentation du rapport de 2023 et poursuivi sur ce bilan 2024 notamment avec des comparaisons au regard de l'année n-1 mais également n-2 comme nous l'avions demandé. Cela permet d'avoir une vision plus précise des évolutions.

Toutefois, et de nouveau, il n'est pas présenté d'analyse de ces chiffres et ce bilan ne définit pas d'objectif chiffré pour les années suivantes.

Au-delà des 4 axes prioritaires exposés pour la période 2023-2026, il serait pertinent que ceux-ci soient quantifiés notamment au regard du taux d'absentéisme sur certaines formations qui nous semble important.

Par exemple, sur le Campus manager, 43 % des managers ne participent pas au dispositif, soit quasiment 1 sur 2. Cela nous questionne.

Concernant quelques chiffres clés du bilan des formations pour l'année 2024 nous notons une avancée positive :

- sur le nombre de personnes ayant participé au moins à une formation qui passe de 5799 en 2023 à 6811 en 2024 soit une augmentation de 17,45 %.

- sur le nombre de participants total aux formations qui passe de 11495 à 15251, soit une augmentation de 32,68%.

Mais nous notons également des taux de participation trop peu élevés (bien qu'en augmentation) sur deux dispositifs qu'il nous semble essentiel de consolider, notamment au regard de la volumétrie des effectifs de l'éducation et des crèches. :

- Sur le Campus Éducation :

Le taux de participation de 80 % en 2023 baisse en 2024 pour être de 74 %. Même analyse que sur le bilan 2023 : ce sont bien 74 % des inscrits sur les 3400 agents soit 479 agents ayant participé au dispositif. Ce qui revient finalement à un taux de participation de la totalité des agents des écoles à ces dispositifs de 14,09 % et donc une augmentation entre 2023 (11,91 %) et 2024 (14,09%) de 2,18 %.

- Sur le Campus Crèche :

Vous n'exposez pas le taux de participation qui après calcul est de 39,77 % au regard de l'effectif global de 1300 agents soit une augmentation de 10,85 % entre 2023 (28,92%) et 2024 (39,77%). Vous nous exposez une augmentation du nombre d'inscrit de 34 % qui ne correspond finalement pas à la réalité du nombre d'agents formés.

En conclusion, oui, un effort conséquent est mis en œuvre pour former l'ensemble des agents de notre collectivité mais faire parler les chiffres est un art qui, suivant la doctrine que l'on met en œuvre, n'aboutit pas aux mêmes résultats et, par voie de conséquence, à la même interprétation de ceux-ci.